



ÉQUINE

Coopération entre l'IFCE et VetAgro Sup

Une convention cadre de coopération en matière de formation, de recherche et d'expertise équinnes a été signée entre l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et VetAgro Sup le 1^{er} novembre 2019 au salon du cheval Longines Equita Lyon (Rhône).

Le but de cette convention est d'établir une collaboration entre les établissements autour de trois axes. Le premier est la formation. « Nous sommes le seul établissement public qui couvre l'intégralité de la filière cheval et équitation en France », déclare Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'IFCE. Il est logique pour nous de coopérer avec VetAgro Sup, qui a une identité nationale forte grâce à son pôle de compétences en santé des équidés, et qui est le partenaire idéal ». L'idée est de dispenser des formations de qualité aux professionnels non vétérinaires de la filière équine sur

let, directeur général de l'IFCE. Il est logique pour nous de coopérer avec VetAgro Sup, qui a une identité nationale forte grâce à son pôle de compétences en santé des équidés, et qui est le partenaire idéal ». L'idée est de dispenser des formations de qualité aux professionnels non vétérinaires de la filière équine sur



De gauche à droite : Olivier Lepage, directeur du pôle de compétences en santé équine de VetAgro Sup, Jean-Roch Gaillet, directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), Emmanuelle Soubeyran et Jeanne-Marie Bonnet, respectivement directrice générale et directrice générale adjointe de VetAgro Sup.

PÔLE ÉQUIN DE VETAGRO SUP

Le campus vétérinaire de VetAgro Sup dispose d'un important pôle de compétences en santé équine. Il rassemble trois secteurs : la formation pour les futurs vétérinaires équins et le résidanat du Collège européen ; la recherche et le développement ; la clinique, avec la Clinéquine, l'hôpital équin. Ce dernier reçoit plus de 1 500 chevaux par an et est renforcé par le Centre d'urgences et de soins intensifs (Cusi), ouvert 24 h/24.

Le pôle de compétences comporte des spécialistes des cinq disciplines de spécialisation équine européennes reconnues : la médecine, la chirurgie, la reproduction, l'imagerie et l'anesthésie. Depuis quelques jours, la première diplômée française du Collège européen d'urgence et de soins intensifs des équidés a intégré la Clinéquine. Disposant ainsi d'un formateur et du Cusi, VetAgro Sup a désormais la possibilité de créer dans les années qui viennent une nouvelle spécialisation dans cette discipline.

IFCE

L'IFCE est né il y a 10 ans de la fusion entre les Haras nationaux et le Cadre noir de Saumur. Institut technique de référence pour les acteurs de la filière équine, il développe l'expertise nécessaire et répond aux demandes de l'État en tant qu'opérateur public. Il dispense des formations de haut niveau et d'ingénierie en équitation, en insémination équine, en maréchalerie, en sellerie, en harnachement, etc. En dehors des implantations d'identificateurs contrôleurs, les quatre sites nationaux sont à Saumur (Maine-et-Loire), le siège, à Pompadour (Corrèze), au Pin-au-Haras (Orne) et à Uzès (Gard).

le campus vétérinaire de VetAgro Sup, avec une partie pratique sur les chevaux de l'établissement. « Des spécialistes pourront apporter des connaissances de haut niveau, en rappelant les limites à ne jamais franchir pour éviter tout exercice illégal de la médecine vétérinaire », précise le directeur général.

Ainsi, une formation de palefrenier-soigneur sera dispensée dès septembre 2020, avec des unités de valeur spécifiques dans un cursus coorganisé par les deux institutions. D'autres projets dans ce domaine de la formation sont également à l'étude.

Le second axe concerne la recherche. « Le but est de nous accorder dès le début sur les projets communs, et de les mener depuis la recherche fondamentale, possible à VetAgro Sup, à la recherche appliquée, et jusqu'au développement », explique Jean-Roch Gaillet. Le développement d'utilisation de médicaments ou d'aliments, ou de leur mode de distribution, par exemple, est ainsi envisagé à terme. Enfin, les deux établissements souhaitent mettre en place une expertise commune, notamment au sujet du bien-être animal, en réponse à l'attente des professionnels et de la société. Une réflexion est en cours. ●

LORENZA RICHARD